

Plan Belgique se mobilise contre l'exploitation sexuelle des enfants

Plan Belgique est une ONG de développement **centré sur les enfants** qui a pour objectif **l'amélioration structurelle de leurs conditions de vie dans le Sud**. La promotion et le respect des droits de l'enfant, tels déterminés dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, occupent une place centrale dans le travail de l'organisation.

Dans les pays en développement où elle est active, l'ONG travaille à la **prévention de l'exploitation sexuelle des enfants**. Au Bénin et au Cambodge entre autres, Plan Belgique soutient des projets de prévention de la traite et/ou de la prostitution des enfants.

Les droits de l'enfant ne sont pas uniquement le fil rouge de nos programmes dans le Sud, mais aussi de notre **travail éducatif, de sensibilisation et de lobbying politique en Belgique**. En 2009, Plan Belgique a mené une campagne sur le thème 'des violences quotidiennes à l'égard des enfants'. Partout dans le monde, des millions d'enfants sont chaque jour victimes de violence. En plus de constituer une violation de leurs droits, cela réduit leurs chances de développement. Pendant une année entière, Plan Belgique a mobilisé le grand public et les décideurs politiques autour de la **lutte contre toute forme de violence à l'égard des enfants**.

L'exploitation sexuelle des enfants est une des formes les plus extrêmes de violence à l'égard des enfants. Depuis plusieurs années, Plan Belgique est membre de la **Plateforme contre la prostitution infantile**. Nous avons déjà participé activement à différentes campagnes visant à sensibiliser le grand public et à augmenter la vigilance des voyageurs face à la prostitution infantile.

Dans son propre travail, Plan Belgique accorde une importance particulière à la protection des enfants contre la violence et l'exploitation. Dans ce cadre, nous sommes la première ONG belge à avoir convenu un **protocole d'accord** avec le **service traite des êtres humains de la Police fédérale**.

La protection des enfants est également le fil rouge de la **politique interne** de Plan Belgique. L'ensemble de notre personnel, de nos administrateurs et de nos volontaires reçoivent régulièrement des formations sur les droits et la protection des enfants.

En vue d'une interaction appropriée et respectueuse avec les enfants, Plan demande à tous les membres de son personnel et de son administration de fournir un **"extrait de casier judiciaire"** (anciennement "certificat de bonne vie et mœurs"). Par ce biais, nous voulons contrôler que la personne en question n'a pas été condamnée pour abus, exploitation ou négligence envers les enfants. Chaque visiteur de terrain (Parrains et Marraines Plan, collaborateurs et partenaires de Plan) doit signer au préalable un **code de conduite**. Nous mettons également en place les **contrôles** nécessaires pour garantir que la **correspondance** entre Parrains, Marraines et Filleul(e)s Plan, ainsi que notre **propre communication** respecte les droits de l'enfant et ne cause aucun dommage pour les enfants.

Nous espérons que d'autres ONG suivent notre exemple en matière de protection des enfants. Nous pourrions ainsi rendre le combat contre l'exploitation des enfants encore plus efficace dans le futur.